

Journée d'études du CR21 « Transactions sociales, cultures, émancipations''

Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF)

Mobilité et migration en contexte incertain : Quelles transactions sociales et transactions éducatives ?

Université Paris Est Créteil, 23 novembre 2018

Appel à communications

Cette journée d'études, organisée dans le cadre des activités de l'UFR SESS-STAPS et du LIRTES¹, est l'occasion de partager des savoirs où tous les participants sont conviés à discuter de travaux et/ou de pratiques dans le champ du social et de l'éducation. Elle s'adresse donc aux étudiant.e.s, aux chercheur.e.s en sciences humaines et sociales réalisant des travaux ou intervenant sur des enjeux d'éducation, d'apprentissage, d'accompagnement et d'intervention socio-éducative auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes, confrontés aux formes plurielles de la mobilité, de la migration en contexte incertain.

Au moment où la question du vivre ensemble se pose avec acuité dans notre société, l'objectif est d'interroger les processus de construction ou de déconstruction de l'acceptation sociale rapportée au phénomène migratoire et aux logiques de mobilité. Migration et mobilité, quelles différences ou similitudes habitent ces deux notions ? Si la migration peut être internationale, interne et circulaire (MAE, 2013), elle est définie respectivement comme un « mouvement de personnes franchissant des frontières internationales et entraînant un changement du pays de résidence habituelle, un mouvement de personnes à l'intérieur des frontières d'un pays, généralement mesuré à partir des frontières des régions, des districts ou des municipalités », comme une « forme de migration gérée de façon à permettre un certain degré de mobilité licite, dans les deux sens, entre deux pays » (Commission Européenne). C'est donc une migration temporaire qui se traduit par des « allers-retours » répétés. De cette troisième définition ressort la notion de mobilité. Au regard de cette forme de migration émergente et de plus en plus prégnante, Pellerin (2011) y voit une substitution progressive de la notion de migration par celle de mobilité (...), car ce serait le commencement d'une mutation profonde de la gestion migratoire ; d'un *paradigme de la migration* nous serions passés à un *paradigme de la mobilité*. La mobilité deviendrait-elle alors la nouvelle notion qui traduirait les mouvements migratoires qui se transforment dans ce contexte de mondialisation ? Mais la mobilité ne serait-elle pas tout simplement un principe, celui du déplacement, du mouvement qui génère le fait migratoire ; ce dernier prenant des contenus en fonction des contextes politiques, économiques et sociaux.

Analyser la manière dont se (re)distribue le pouvoir entre les multiples acteurs de la mobilité et de la migration, ainsi que les montages et les compromis entre eux dans un contexte « d'oppositions structurantes » (Rémy, 1998) fixe l'un des objectifs de cette journée. Quelles transactions sociales et éducatives s'opèrent dans ce cadre ? Quelles valorisations de la mobilité et de l'expérience migratoire

¹ Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales, EA 7313.

peuvent être envisagées ? La mobilité et l'expérience migratoire représentent-elles des lieux d'apprentissage et de développement de compétences ?

A quelles conditions les transactions éducatives peuvent-elles fortifier les transactions sociales pour favoriser l'émergence de transactions positives de l'approche mobilité-migration ? Les transactions rendent-elles compte de logiques contradictoires dans lesquels les publics en mobilité/migration ont pour injonction de devenir « entrepreneur de soi » sans pour autant délaissier leur volonté d'émancipation collective et d'auto-organisation (Bacqué et Biewener, 2013) ? Quels « produits transactionnels » résultent-ils des positionnements issus d'injonctions contradictoires, d'intérêts divergents, de rapports de pouvoir inégaux car le produit transactionnel suppose un « compromis pratique qui ne dit rien sur le niveau de consensus » (Remy, 1998, p.35) ? Quelles transactions entre les parties prenantes sont-elles à l'œuvre au carrefour de la défense de leurs intérêts divergents ? Les transactions sociales et éducatives, au sens de Dewey (1947), permettent-elles une émancipation des contraintes qui pèsent sur les destins et/ou ouvrent-elles un champ de possibles et d'innovations ? Chaque processus d'ajustements réciproques, qui sont en même temps conflictuels et consensuels dans des situations peu structurées en contexte incertain, avec une régulation relativement ouverte, laisse des marges d'initiative aux acteurs pour développer leurs objectifs et leurs convictions (Remy, 1996). Qu'en est-il pour les acteurs de la mobilité et de la migration ? Détiennent-ils une part de pouvoir de décision ou d'influence pour que des ajustements successifs éducatifs et sociaux ouvrent de possibles accords sur des solutions partagées (provisoires ou durables) ?

Indications bibliographiques

Bacqué, M.-H. & Biewener, C. (2013). *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. Paris : La Découverte.

Dewey, J. (1947). *Expérience et éducation*. Paris : Bourrellet.

Pellerin, H. (2011). De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 2, vol 27, 57-75.

Remy, J. (1998). La transaction sociale : forme de sociabilité et posture méthodologique. In M.-F. Freynet et al. (Coord.). *Les transactions aux frontières du social* (pp. 20-42). Lyon : Editions de la chronique sociale.

Remy, J. (1996). La transaction, une méthode d'analyse : contribution à l'émergence d'un nouveau paradigme, *Environnement & Société*, n°17, 9-31.

Rapport du Ministère des Affaires étrangères (2013). *Mobilité, migration et développement : Orientations de la politique française*. Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenaires.

Comité Scientifique : BLANC Maurice (Université Marc Bloch, Strasbourg), FOUCART Jean (Haute École Louvain en Hainaut), GIBOUT Christophe (Université du Littoral Côte d'Opale), HAMMOUCHE Abdelhafid (Université Lille1), JOVELIN Emmanuel (Université de Lorraine), LAFONT Pascal (Université Paris Est Créteil), LAPORT Danielle (Université Paris Est Créteil), PARIAT Marcel (Université Paris Est Créteil), STOESEL-RITZ Josiane (Université de Haute-Alsace, Mulhouse), HOLLINGER Véronique (Université Paris Est Créteil)

Comité d'organisation : LAFONT Pascal, LAPORT Danièle, PARIAT Marcel, FOUCART Jean, BACHA Zohra, Lo ASTOU, MAREST Céline, RIVERA Lina, VEZINET Salomé.

Modalités de soumission

Les propositions de communication ne devront pas dépasser 4000 caractères espaces compris. Elles comporteront les mots clés, les principales références bibliographiques et une brève présentation de l'auteur.e (ou des auteurs). Elles seront envoyées aux adresses suivantes : pascal.lafont@u-pec.fr ; danielle.laport@orange.fr ; pariat@u-pec.fr

Les auteur.e.s dont la communication sera retenue devront envoyer leur texte, au plus tard le 15 novembre 2018.

DATES A RETENIR

Envoi des propositions de communication : **1 octobre 2018**

Retour aux auteurs de l'évaluation du comité scientifique : **15 octobre 2018**

Envoi du texte de la communication : **15 novembre 2018**

Pour toute information s'adresser à : pascal.lafont@u-pec.fr ; pariat@u-pec.fr